

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le cap des 5 millions de lignes Internet fixes à haut débit atteint

Bruxelles, le 14 juin 2023. Les Belges consomment de plus en plus de données via l'internet fixe, 251 Go/mois en moyenne, et utilisent de plus en plus une ligne fixe à haut débit à cette fin. Fin 2022, la barre des 5 millions de lignes fixes à haut débit a été franchie, les lignes de fibre optique avec des débits en gigabit connaissant la plus forte croissance. Seule la clientèle résidentielle du haut débit fixe a continué à croître en 2022, la télévision et la téléphonie fixe continuant à perdre du terrain. En 2022, 64 % des offres groupées sont des offres convergentes (+5 pp) combinant des services fixes et mobiles.

La consommation de données sur le réseau de télécommunications fixe a augmenté de 8 % en 2022. La consommation mensuelle moyenne par ligne fixe à haut débit de détail s'élève à 251 Go/mois, soit 14 gigaoctets de plus par mois qu'en 2021. Le nombre de clients de l'internet fixe continue également de croître. Il y a huit ans, on comptait 4 millions de lignes à haut débit ; à la fin de 2022, la barre des 5 millions de lignes fixes à haut débit a été franchie, même si la croissance s'est ralentie. Le nombre d'ajouts nets annuels a été de 94 000, contre 212 000 l'année dernière. C'est ce qui ressort du rapport annuel sur les chiffres du marché des communications électroniques de l'IBPT.

En 2022, la consommation de données mobiles par carte SIM de données active s'élevait en moyenne à 6,1 gigaoctets/mois, contre 4,9 gigaoctets/mois en 2021. La plupart des données sont consommées sur les réseaux 4G (+1,6 Go/mois pour un total de 6,4 Go/mois par carte SIM de données active générant du trafic 4G). La consommation de données sur les réseaux 3G était déjà en forte baisse et s'est réduite de moitié en un an (de 0,4 à 0,2 Go/mois). En ce qui concerne la 5G, la consommation moyenne de données reste encore modeste, compte tenu de la récente mise aux enchères des droits d'utilisation de la 5G : 1,1 Go/mois. Afin de libérer davantage de spectre pour la 5G, qui est en plein développement, les opérateurs mobiles abandonneront progressivement le réseau 3G, de moins en moins utilisé, en 2024-2025. Les opérateurs mobiles informeront leurs clients de la mise hors service dans les mois à venir. Le réseau 2G reste quant à lui actif pour le moment.

En 2022, environ 81,7 % des ménages belges disposaient d'une ligne fixe à haut débit. Selon l'[atlas de couverture de l'IBPT](#), une carte interactive qui permet de visualiser des données de couverture détaillées au niveau de l'adresse, un débit de 1 Gbps était accessible pour 72,8 % des ménages belges en août 2022.

Toutefois, Proximus et Telenet ont déployé des efforts considérables pour accélérer le déploiement de la fibre optique en 2022. L'évolution peut être suivie sur la [carte de la fibre optique de l'IBPT](#).

Tout cela nécessite des investissements majeurs. Par exemple, le passage du cuivre et du câble à la fibre optique en Belgique impliquera des dépenses totales de plus de 11 milliards d'euros sur une période de 10 à 15 ans.

Il s'agit-là d'une nécessité pour accroître encore la connectivité de 1 gigabit, nécessaire pour atteindre les objectifs de l'UE (gigabit pour tous d'ici 2030).

Sur le marché national du haut débit fixe, seule Orange, soutenue par la régulation de gros des réseaux câblés parvient à gagner des parts de marché supplémentaires (+0,7 pp à [10-20] %). Telenet, malgré une augmentation du nombre de lignes vendues, voit sa part de marché diminuer de -0,3 pp à [30-40] % et Proximus n'a pas non plus réussi à tirer parti de son avance dans le déploiement du réseau de fibre optique et le lancement du haut débit fixe par Mobile Vikings en 2022 pour augmenter sa part de marché, elle a perdu -0,1 pp pour atteindre [40-50] %.

La clientèle du haut débit fixe a continué à croître, la télévision et la téléphonie fixe continuant à perdre du terrain. En 2022, 61 000 Belges ont résilié leur raccordement à la télévision, contre 36 000 l'année précédente et 17 000 en 2020. Pour la première fois, le nombre de raccordements à la télévision numérique diminue de 0,5 pp pour atteindre 82 %. Les lignes d'accès à la téléphonie fixe sont également en baisse : -10,3 % à 2,97 millions. Cela s'accompagne d'une baisse de -27 % des minutes d'appel via le téléphone fixe, à 3,79 milliards de minutes.

Alors que la part des ventes dégroupées de téléphonie fixe et de télévision continue de baisser, la vente de ces services dans le cadre d'offres groupées convergentes combinant fixe et mobile augmente. En 2022, 69 000 offres groupées de télécommunications supplémentaires - pour un total de 3,47 millions - ont été achetées sur le marché résidentiel, dont 64 % sont des offres convergentes (+5 pp) combinant des services fixes et mobiles.

Avec 44 %, le segment fixe continue de représenter la plus grande part du chiffre d'affaires de 8,40 milliards d'euros généré par les communications électroniques et de la télévision, qui affiche une tendance stable (+0,3 % vs 2021).

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be

